

(Le Véridique l'Imam Ja`far as-Sadiq (Psl)

<"xml encoding="UTF-8?">

Le Véridique l'Imam Ja`far as-Sadiq (Psl)

Le Sixième Imam

Son titre : as-Sâdiq (le véridique)

Son kunya : Abou 'Abdallah.

Il naquit à Médine durant le mois de Rabi'h - I, le 17, le jour anniversaire de son auguste arrière-grand-père le Prophète (Pslf), en l'an 83 (ou 80) de l'Hégire, et mourut empoisonné le 25 Chawwâl, 148 A.H., à l'âge de 65 ans, empoisonné par le Calife abbasside Al-Mansûr. Son Imamats dura une trentaine d'années.

Contexte dans lequel vivait l'Imam :

Nous sommes en 125 H. l'ambiance est à la défiance à l'égard de la dynastie Omeyyade ; les dirigeants ne respectent pas les lois coraniques, ni en privé ni en publique.

Les nommes sont repartis en deux classes, celle au pouvoir, corrompue et oppressive, celle de la masse, soumise et opprimée.

La couche dominatrice, outre de pratiquer le népotisme, considère les musulmans non arabes, les perses en l'occurrence, comme des êtres inférieures. Il y a surtout le souvenir de Karbala

Des mouvements de révolte s'organisent :

- nécessité d'un guide issu de la noble descendance du Prophète
- émergence de la notion du « Mahdi », Il serait le sauveur, le vengeur...
- plusieurs groupuscules (parfois extrémistes) briguent ce poste.

Les Kaysanides :

Mouvement instauré par un certain Mùkhtar, ses idées étaient d'un extrémisme rare. Il préconisa, pour cette fonction, la nomination de Muhammad Ibn al-Hanafiyya (fils d'Ali Ibn Abi Tâlib (Psl).)

Les Zaydites :

Ce front, plus modéré que le premier, présente comme figure emblématique Zayd Ibn Ali Inm al-Hussayn (Psl). Zayd considérait que son devoir consistait à prendre l'épée pour combattre les iniques et ce au nom de la fameuse injonction coranique « Amr bil ma'rouf... ». Il lance une offensive en 122 H., contre le calife Hisham, mais il échouera et trouvera la mort sur le champ de bataille. Son fils Yahya continuera son combat et périra comme son père, en 125 H.

Les Hassanides :

Il s'agit des partisans de Muhammad an-Nafs-az-Zakiyya, fils de 'Abdullah Ibn al-Hassan al-Muthanna Ibn Ali Ibn Abi Tâlib. C'est son père, 'Abdullah, qui l'érige en Mahdi promis. Muhammad prétend détenir les « armes » du Prophète, ce que démentit clairement l'Imam Jaa'far dans un Hadith.

Les Abbassides :

Ils revendiquent leur appartenance aux Banu-Hachem et plus particulièrement, se réclament de la descendance de 'Abbas, frère d'Abou Tâlib et oncle du Prophète (Pslf). Aboul-'Abbas, dit « as-Saffah » (le sanguinaire), prendra finalement le pouvoir califal en 130 de l'Hégire et son règne durera quatre années, après quoi son frère, Abou-Ja'far al-Mansûr lui succédera. Une fois ce dernier au pouvoir, il mènera une campagne de répression contre tous les autres « candidats » à la souveraineté.

Les Hussaynides :

Ce groupe est composé des partisans de l'Imam Jaa'far, qui prendra la même position que celle de son grand-père, as-Sajjad (Psl), ainsi que celle de son père, al-Bâqir (Psl), c'est-à-dire celle du « retrait ». Toutefois, l'Imam, précisera qu'il n'est pas nécessaire d'entrer en guerre pour gagner le « statut » de l'Imam du Temps.

Il mettra en lumière deux notions fondamentales concernant la désignation de l'Imam :

- Le principe du " Nass" : L'Imamat est une prérogative conférée par Dieu, l'Imam reçoit le commandement du Tout-Puissant pour désigner celui qui lui succèdera après sa mort. Il lui remettra alors les livres et autres parchemins (contenant la connaissance de la prophétie) ainsi que les « armes » du Prophète (Pslf).

- Le principe du " Ilm" : L'Imam est doté du savoir d'inspiration divine (Ta'wil el Bâtîn). De plus, il a le pouvoir d'accomplir des miracles.

L'Imam définira également la notion d'Ahlul-Bayt en rappelant le Hadith « al-Kissa' ». Le principe de la «Taqiyya », sera codifié par ses soins.

Père de l'école Ja'farite, as-Sâdiq (Psl) instruisit de nombreux savants, en matière de sciences spéculatives ('aqli), traditionnelles (nâqli), jurisprudentiel les (fiqh), ... Parmi ses élèves contemporains chiites on retiendra Zurârâ, Muhammad Ibn Muslim Mu'min Ibn Hakam., Abân Ibn Thaghlab, Hisham Ibn Sâlim, Hurayz... Parmi les sunnites on notera la présence de Abou Hanifâ (fondateur de J'école Hanafite), Sufyân Thawri, Qâdi Sukûn, Qâdi Aboul-Balkhtari, .

Il possédait un grand savoir et des qualités supérieures. Il était un homme de sagesse, connaisseur de la chari'a et pieux. Il était sincère, juste ; un homme de grandeur, de générosité et de valeur. Il était doté de beaucoup d'autres qualités.

Cheikh al-Mufid raconte : «Les savants religieux acquièrent de lui beaucoup plus qu'ils n'avaient appris de tout autre membre des Ahlul Bayt." Personne n'a été aussi prolifique que l'Imam as-Sadiq (Psl) quant à la propagation de la religion parmi les Uléma de l'histoire religieuse et du Hadith.

En réalité le nombre de savants religieux (sérieux et appartenant à différentes écoles) ayant acquis des connaissances de lui; atteint quatre mille. Abu Hanifa, le chef de l'une des écoles sunnites, était l'un d'entre eux.

Un jour l'Imam appela son domestique, Mussadif et lui donna mille dinars pour se préparer à un voyage d'affaires, en Égypte, car le nombre de sa suite avait augmenté et il était nécessaire de rechercher d'avantage de moyens de subsistance.

Mussadif acheta des marchandises et partit pour la Syrie avec un groupe de commerçants.

Lorsqu'ils approchèrent de l'Égypte, ils rencontrèrent un autre groupe de commerçants revenant de ce pays. Ils dirent à ceux-ci qu'ils possédaient telle sorte de marchandises et qu'ils voulaient savoir si elles étaient disponibles en Égypte. Leurs interlocuteurs répondirent par la négative. Les marchands prêtèrent alors serment de ne pas revendre leurs marchandises à

moins de cent pour cent de bénéfice. Ce qui fut fait. Après quoi ils retournèrent à Médine.

Mussadif rentra chez l'Imam avec deux sacs contenant chacun mille dinars. Il lui dit que l'un des deux sacs contenait le capital, l'autre, les bénéfices.

L'Imam lui fit remarquer que les bénéfices étaient excessifs et lui demanda ce qu'il avait fait des marchandises. Mussadif lui expliqua ce qu'il avait fait et le serment qu'il avait prêté (de ne pas revendre à moins de 100% de profit). L'Imam s'étonna qu'il ait juré de ne pas revendre des articles à des musulmans à moins de 100% de bénéfice !

Puis l'Imam prit l'un des deux sacs et dit : «Celui-ci contient mon capital, et nous ne touchons pas les bénéfices».

Et il ajouta : «O Mussadif ! Il est plus facile de combattre avec une épée que de gagner sa vie .«! (légalement (halâl